
DESTINATAIRES : Tous les employés des hôpitaux et des centres d'hébergement

EXPÉDITEUR : Isabelle Laperrière, adjointe au directeur
Service de prévention et contrôle des infections

DATE : Le 24 janvier 2018

OBJET : Formation sur les nouvelles affichettes en prévention et contrôle des infections (PCI)



Depuis le mois de juin, le Service de prévention et contrôle des infections a offert plusieurs séances de formation en présentiel dans vos installations pour introduire les nouvelles affichettes relatives aux précautions additionnelles et faciliter leur utilisation.

Vous n'avez pu y assister ?

Le Service de PCI a créé 2 capsules sous forme de PowerPoint narré afin de vous expliquer ce changement de pratique dans les milieux de soins (Hôpitaux et centres d'hébergement).

Voici les informations à retenir :

- Votre gestionnaire devra se rendre à l'adresse suivante où il pourra sélectionner une des 2 formations : N:\CISSSMO\Formations\Formation affichette de précautions additionnelles
Et ensuite la déposer sur un ordinateur disponible de votre unité ayant un accès internet. Si des difficultés sont rencontrées, veuillez contacter le responsable de la PCI de votre secteur;
- Vos écouteurs sont requis;
- La formation est d'une durée de 30 minutes et elle est rémunérée;
- N'oubliez pas de vous inscrire en fin de formation et de répondre aux questions;
- N'oubliez pas d'indiquer la formation sur votre feuille de temps en choisissant le code « FORM » et aviser votre gestionnaire.

Le Service de prévention et contrôle des infections demeure disponible pour répondre à toutes vos questions.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration afin d'offrir des soins de qualité et sécuritaires pour nos usagers.

IL